

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parking des ruelles EPERNON  
Date : Sun, 20 Feb 2022 16:24:12 +0100  
De : > jbgramunt (par Internet)  
Répondre à : jbgramunt  
Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant l'aménagement du parking des ruelles je vous communique mon avis en tant que voisin et utilisateur de cet espace agréable en centre-ville.

- Ce projet d'aménagement de parking est inutile, pour le stationnement, et constitue une régression en bétonnant une zone sensible.

- Il y a suffisamment de places de parking disponibles à Epernon, permettant l'accès à la place Aristide Briand en moins de 5 mn (Regratterie, Mairie, Aironcelles/croix de Fer, Forum). Même la suppression des places de parkings sur cette place est facilement absorbable par celles existantes.

- Le seul problème de parking est le marché du Samedi qui occupe le forum et attire beaucoup de monde extérieur. Les parkings de la médiathèque, des Prairiales sont suffisant pour absorber cet afflux, et un réaménagement des emplacements des stands du marché est aussi possible. L'éventuel parking des ruelles risque d'être saturé par les gens qui vont au marché pas par ceux qui vont en centre-ville.

La bétonisation de la zone du parking des ruelles, se ferait dans une zone sensible qui est utile pour absorber les précipitations. Déjà à plusieurs reprises la chaussée de la D 906 et les prairies ont été inondées lors d'inondations dues aux débordements de la Drouette. Les aménagements autour de la gare n'ont fait que diminuer les zones d'infiltrations disponibles. Il serait utile de protéger cette zone d'absorption face aux inondations qui ne vont que s'amplifier avec le réchauffement climatique.

Plutôt que de créer un parking inutile et coûteux, la municipalité devrait améliorer la signalisation des cheminements disponibles voire informer les automobilistes sur l'emplacement des places de parking disponibles, comme cela ce fait dans de nombreuses communes qui ont piétonnisé leurs centres-villes. Le contribuable et la qualité de vie

dans la ville ont tout à y gagner.

Veillez agréer, monsieur le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations

Jean-Bernard GRAMUNT

Conseiller Municipal Droue sur Drouette

Président d'Eure-et-Loir Ecologie.